

**Note technique relative
au traitement des demandes de prime d'installation
dans Sias Afi**

Dans le cadre de l'objectif de réduction des inégalités territoriales et sociales et afin de favoriser l'installation d'assistants maternels sur des territoires dont le taux de couverture est inférieur à la moyenne nationale (54 %), le montant de la prime d'installation est porté à 600 € dans les territoires définis comme « prioritaires » (Zp1, Zp2, Zp3 tels que précisés dans la Lc 2013-152).

Cette majoration s'applique pour les dossiers complets reçus à partir du 30 octobre 2013.

Comme pour la période de la Cog 2009-2012, la gestion et le versement de cette aide relèvent de Sias Afi. Pour liquider le dossier, les Caf doivent créer un dossier de catégorie Afi en utilisant une nature d'aide spécifique nommée « Prime à l'installation des assistants maternels », versée sous forme de subvention et payé via l'interface Magic avec une spécificité particulière (19172112) et un compte de comptabilité générale spécifique (SF 656232822).

Désormais, les Caf doivent également saisir un objet pour suivre le nombre d'aides accordées pour chaque zone prioritaire (Zp1, Zp2, Zp3) ou un objet pour les zones non prioritaires.

Il faudra toujours prévoir comme lors de la précédente Cog l'immatriculation dans Cristal si l'assistant maternel n'est pas allocataire.

1. Prise en compte dans Sias Afi

Le dispositif existe déjà dans Sias Afi. Aucune adaptation applicative n'est nécessaire pour prendre en compte la nouvelle mesure. Seules des modifications de paramétrages sont à réaliser par les Caf.

2. Impact pour la Caf ne gérant pas actuellement l'aide

Création d'une nouvelle aide avec le code « PAIAM », le libellé court « Prime à l'instal. des ass. mat. » et le libellé long « Prime à l'installation des assistant(e)s maternel(le)s » pour une nature de dossier dont la catégorie de dossier est Afi avec pour unique type « Subvention ».

Création de quatre nouveaux objets d'aides :

- Zp1 avec pour libellé court « ZP1 Forfait 600 € » et comme libellé long « votre secteur »
- Zp2 avec pour libellé court « ZP2 Forfait 600 € » et comme libellé long « votre secteur »
- Zp3 avec pour libellé court « ZP3 Forfait 600 € » et comme libellé long « votre secteur »
- Znp avec pour libellé court « ZNP Forfait 300 € » et comme libellé long « votre secteur »

Penser au paramétrage « Associations » et surtout le paramètre XCOAID Correspondre Nature Aide/Objet Afi.

Ajout d'un nouveau compte de comptabilité générale SF 656232822 s'il n'existe pas déjà dans l'application.

Ajout d'un nouveau compte de comptabilité auxiliaire 19172112 s'il n'existe pas déjà dans l'application.

Création d'un vecteur de comptabilité auxiliaire pour l'aide ajouté avec :

- le compte auxiliaire 19172112,
- l'activité Prime à l'instal. des ass. mat.,
- le destinataire de dépense Aide aux partenaires
- la section budgétaire Investissement
- la nature de dépense Subvention
- l'origine de financement Financement Cnaf

Création d'un vecteur de comptabilité générale pour l'aide ajouté avec le compte de comptabilité générale SF 656232822.

3. Impact pour la Caf gérant déjà l'aide

Création de quatre nouveaux objets d'aides :

- Zp1 avec pour libellé court « ZP1 Forfait 600 € » et comme libellé long « votre secteur »
- Zp2 avec pour libellé court « ZP2 Forfait 600 € » et comme libellé long « votre secteur »
- Zp3 avec pour libellé court « ZP3 Forfait 600 € » et comme libellé long « votre secteur »
- Znp avec pour libellé court « ZNP Forfait 300 € » et comme libellé long « votre secteur »

Si des objets existent déjà pour l'aide, désactiver les objets.

Modifier le paramètre XCOAID Correspondre Nature Aide/Objet AFI pour prendre en compte les nouveaux objets et supprimer les anciens.

Ne pas oublier de créer l'association avec « <Aucun> ».